



Accompagnement en cas de problématique de santé spécifique 1/3

En coordination avec la DGRH, Unisanté peut accompagner vos collaborateurs·trices présentant une atteinte à la santé.

Problématique de santé / Incapacité de travail prolongée / Participation aux mesures de réinsertion

Public cible : Cadres / RH

Vous souhaitez une appréciation de médecine du travail pour des collaborateurs·trices présentant une problématique de santé ?

Dans le cadre de la prise en charge des situations d'incapacités de travail prolongées ou de problématiques de santé, Unisanté collabore avec le secteur «réinsertion professionnelle» de la DGRH et peut notamment contribuer à préciser :

- Les éventuelles limitations fonctionnelles.
- Les mesures et/ou aménagements qui pourraient soutenir le retour en emploi.

Problématique de santé / Incapacité de travail prolongée

Public cible : Collaborateurs·trices

Vous présentez une problématique de santé et vous souhaitez un avis médical sur les implications en lien avec le contexte de travail ? Unisanté peut vous recevoir de manière confidentielle pour une première évaluation de votre situation (1 à 2 consultations) afin de vous conseiller et au besoin vous orienter sur les ressources disponibles tant au niveau professionnel (RH, secteur réinsertion professionnelle, groupe impact, etc.) que médical.

Comment bénéficier de la prestation

Remplissez le formulaire de contact en ligne : www.unisante.ch/acv ou appelez le 021 314 44 95

ÇA VAUD LA PEINE !



Accompagnement en cas de problématique de santé spécifique 2/3

En coordination avec la DGRH, Unisanté peut accompagner vos collaborateurs · trices présentant une atteinte à la santé.

Public cible : Collaborateurs · trices / CorSST / Cadres / RH

Situation dysfonctionnelle

Vous vous interrogez sur une possible origine médicale à un dysfonctionnement professionnel constaté chez un · e collaborateur · trice de votre service ? En collaboration avec le secteur « réinsertion professionnelle » de la DGRH, et si la personne concernée donne son accord, Unisanté peut évaluer la situation et les éventuelles implications professionnelles du contexte de santé. Le cas échéant, Unisanté peut vous conseiller sur les mesures médicales et professionnelles qui pourraient soutenir l'employabilité.

Conduites addictives

Vous souhaitez mieux aborder les enjeux professionnels liés à la consommation occasionnelle ou répétée de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments et autres) ainsi qu'aux conduites et troubles addictifs ?

Vous souhaitez gérer une situation individuelle ou mettre en place des actions de prévention collective ? Unisanté peut vous accompagner pour :

- La mise en place d'une approche collective pour mieux gérer les enjeux liés à cette thématique (définition et mise en place de processus, sensibilisation des cadres, information, etc.).
- L'accompagnement de la gestion de situations individuelles par un soutien médical structuré en collaboration avec le réseau médical (convention de collaboration).

Comment bénéficier de la prestation

Remplissez le formulaire de contact en ligne : www.unisante.ch/acv ou appelez le 021 314 44 95

ÇA VAUD LA PEINE !



unisanté

Centre universitaire de médecine générale et santé publique • Lausanne



Accompagnement en cas de problématique de santé spécifique 3/3

En coordination avec la DGRH, Unisanté peut accompagner vos collaborateurs · trices présentant une atteinte à la santé.

Public cible : CorSST / Cadres / RH

Aptitude

Vous souhaitez savoir si le contexte de santé spécifique d'un · e collaborateur · trice impose des limites ou des mesures de précaution dans son activité professionnelle afin de protéger sa santé et sa sécurité ?

À la demande de l'employeur, Unisanté peut apprécier l'aptitude* au poste de travail ou à certaines activités spécifiques.

Exemples :

- Aptitude au port d'arme.
- Travail en hauteur.
- Travail avec machines dangereuses.
- Travail isolé.

Comment bénéficier de la prestation

Remplissez le formulaire de contact en ligne : www.unisante.ch/acv ou appelez le 021 314 44 95

ÇA VAUD LA PEINE !

*Aptitude : appréciation médicale attestant de la capacité d'une personne à effectuer une tâche ou une activité avec un risque acceptable pour sa santé et celle d'autrui.